

## RECENSEMENT DES ENTREPRISES COMMUNALES

La municipalité de la Commune de Villars-le-Terroir et l'Association de la Région du Gros-de-Vaud (ARGdV) s'associent pour recenser toutes les sociétés et entreprises privées actives sur le territoire communal.

Cette démarche s'inscrit dans l'obligation faite aux communes de tenir un registre des entreprises<sup>1</sup> et dans le souhait de l'ARGdV de mettre à disposition des habitants du Gros-de-Vaud une liste des activités économiques régionale la plus exhaustive possible.

Nom de l'entreprise ou de la société .....

Type de société

Société simple

SA

Sàrl

Autre

Activité principale .....

Personne de contact .....

Nombre de collaborateurs

Hommes

Femmes

Périmètre des activités

Local

National

Régional

International

Cantonal

Adresse postale .....

Adresse mail .....

N° de téléphone .....

Site internet .....

Inscrit au registre du commerce

Oui

Membre ARGdV

Oui

Non

Non

Formulaire à retourner par courrier à	<i>Administration communale - Recensement Rue du Midi 10 1040 Villars-le-Terroir</i>
Ou par courriel à	<i>greffe@villars-le-terroir.ch</i>
Ou en ligne à l'adresse	<i>www.gros-de-vaud.ch/recensement</i>

La municipalité de la commune de Villars-le-Terroir vous remercie de votre collaboration.

<sup>1</sup> Art. 7c de la Loi sur l'Exercice des Activités Economiques (LEAE) du 31 mai 2005